



Diocèse de Montpellier

SYNODE : « POUR UNE ÉGLISE SYNODALE » CONSULTATION DU PEUPLE DE DIEU



Dans son discours d'ouverture du Synode¹, le Pape François a souhaité que l'ensemble du Peuple de Dieu dans sa diversité participe à sa préparation.

« Je suis sûr que l'Esprit nous guidera et nous donnera la grâce d'avancer ensemble, de s'écouter mutuellement et d'initier un discernement sur notre époque, en devenant solidaires des efforts et des désirs de l'humanité. Je répète que le Synode n'est pas un parlement, que le Synode n'est pas une enquête d'opinions ; le Synode est un moment ecclésial, et le protagoniste du Synode est l'Esprit-Saint. S'il n'y a pas d'Esprit, il n'y aura pas de Synode ».

(Pape François, Discours d'ouverture du synode, 9 octobre 2021)

Une consultation du Peuple de Dieu

Objectif ?

Le Pape insiste sur la véritable dimension de ce synode et en particulier de la phase de préparation : le plus important n'est pas de chercher à répondre aux questions suggérées, mais de vivre une expérience d'écoute et de discernement.

Comment ?

Les prêtres, avec l'aide habituelle des équipes d'animation pastorale et des conseils pastoraux, choisissent la mise en œuvre qui leur paraît la plus adaptée.

Les éléments de méthode qui suivent ne sont que des suggestions.

Il est important de tenir compte de ce qui a déjà été fait à la suite de la lettre pastorale de Mgr Carré « Ensemble tournés vers l'avenir » (février 2021). En effet, certains des échanges engagés par cette lettre rejoignent plusieurs des questions posées dans la consultation du Synode.

Avec qui ?

Cette consultation peut être proposée :

- Aux équipes qui existent dans la paroisse (groupes de lecture de la Bible, équipes de préparation aux sacrements, équipes liturgiques, conseil pour les affaires économiques, etc...)
- A des groupes se créant spécialement pour cette occasion.
- A des personnes peu impliquées dans la vie de l'Église pour qu'elles s'expriment.
- A une assemblée ouverte de paroissiens.

Ceux qui ne pourraient participer à une rencontre de groupe (maladie, difficulté à se déplacer, éloignement...) peuvent également apporter leur contribution à titre individuel [en cliquant ici](#).

Les responsables nationaux des mouvements d'Église et les supérieurs (provinciaux...) des congrégations religieuses ont directement invité leurs membres à participer à cette consultation, et si possible à le faire dans le cadre de leur Église locale.

Calendrier de la consultation

- Février - avril : les paroisses vivent la démarche de consultation durant laquelle groupes ou équipes remettent au curé de leur paroisse leur contribution écrite.

¹ Plus d'informations sur ce qu'est un synode : cf. [annexe G](#)

- 14 avril 2022 (Jeudi Saint) : date limite pour que le curé transmette l'ensemble des contributions à l'équipe diocésaine de coordination du synode.
- 15 mai 2022 : chaque diocèse fait parvenir une synthèse des consultations à l'équipe de coordination nationale.
- 15 juin 2022 : les évêques de France finalisent le texte de synthèse nationale qui sera envoyé au secrétariat général du Synode à Rome.

Propositions de déroulement de la consultation

Vivre une conversion

L'équipe diocésaine de coordination du synode propose aux paroisses de vivre ce temps de consultation **comme une démarche de conversion de carême, un temps fort pour apprendre à prêter l'oreille de notre cœur à l'écoute et au discernement.**

Les fondements de la démarche

- L'interrogation fondamentale du Synode (cf. document préparatoire n°26)
 - « Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, « marche ensemble » : comment ce « marcher ensemble » se réalise-t-il aujourd'hui dans votre Église particulière. Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à accomplir pour grandir dans notre « marcher ensemble » ? »
- Les dix pôles thématiques qui ont trait à diverses facettes de la « synodalité vécue » [\[annexe A\]](#) :
 1. Les compagnons de voyage
 2. Écouter
 3. Prendre la Parole
 4. Célébrer
 5. Coresponsables dans la mission
 6. Dialoguer dans l'Église et dans la société
 7. Avec les autres confessions chrétiennes
 8. Autorité et participation
 9. Discerner et décider
 10. Se former à la synodalité

Suggestion de déroulement

En partant de l'interrogation fondamentale du Synode, chaque paroisse ou équipe peut s'aider de l'une ou l'autre proposition de déroulement [en annexes, propositions de fiches d'animation selon la démarche retenue] :

1. Une démarche de **consultation exhaustive** en cinq rencontres sur les dix thèmes [\[annexe C\]](#).
2. Une démarche **d'échange ponctuel** à partir de l'un des dix thèmes proposés par le secrétariat romain du synode [\[annexe D\]](#).
3. Une **démarche d'évaluation** de la vie ordinaire de l'équipe réunie ou de la paroisse. (Vit-elle ordinairement de manière synodale et quels sont les progrès à faire en ce sens ?) [\[annexe E\]](#)
4. Une **démarche créative** autour du mot synodalité (*marcher ensemble*) afin de vivre une expérience d'Église plus synodale.
[Cette démarche d'animation est particulièrement destinée à des groupes de lycéens ou étudiants. L'équipe diocésaine peut vous aider à la mettre en œuvre. N'hésitez pas à la contacter]
5. Tout **autre démarche** proposée par la paroisse ou le groupe.

Quelques aspects pratiques

Equipe diocésaine du synode

Elise Dejean ; Romain Di Malta ; P. Cyprien Ouedraogo ; Bernard et Catherine Géroutet ; Marie-Thérèse Biseau ; P. Patrick Bonafé.

L'équipe diocésaine est à la disposition des curés et membres des équipes d'animation pastorale pour toute question à propos de cette démarche de consultation.

N'hésitez pas à la contacter : synode@diocese34.fr

Coordonnées pour envoyer les contributions

- Par courrier : Equipe diocésaine « Synode »
Villa Maguelone – 31 ter avenue Saint Lazare – CS 82137
34060 Montpellier cedex 2
- Par mail : synode@diocese34.fr

Format des contributions

Afin de pouvoir répondre aux demandes du secrétariat général du synode à Rome, les contributions des différentes équipes doivent être notées sur le modèle de fiche de consultation joint [cf. [annexe F](#)].

Envoi des contributions

Les fiches de contributions des groupes ou des personnes individuelles sont collectées par les curés qui les envoient en version brute à l'équipe diocésaine du synode.

Il n'est pas demandé de synthèse par paroisse.

L'équipe diocésaine réalisera une synthèse des contributions selon la méthode de synthèse fournie par le secrétariat général du synode à Rome.

Cette synthèse tiendra également compte des éléments apportés en réponse à la lettre pastorale de Mgr Carré « *Ensemble tournés vers l'avenir* » (février 2021).

*

L'équipe diocésaine du synode se tient à votre disposition pour toute demande d'accompagnement et souhaite à vos paroisses de vivre une démarche synodale féconde.

Le discernement synodal (Pape François, vendredi 21 janvier 2022) :

« Et je voudrais ici aussi me concentrer sur la nécessité de discernement dans le processus synodal. Certaines personnes peuvent penser que la voie synodale consiste à écouter tout le monde, à réaliser une enquête et à donner des résultats. Beaucoup de votes, beaucoup de votes, plein de votes... Non. Une voie synodale sans discernement n'est pas une voie synodale. Il est nécessaire - dans la voie synodale - de discerner continuellement les opinions, les points de vue, les réflexions. Vous ne pouvez pas passer par la voie synodale sans discernement.

Ce discernement est ce qui fera du synode un véritable synode, dans lequel le personnage - disons - le plus important est le Saint-Esprit, et non un parlement ou une enquête d'opinions que les médias peuvent mener.

C'est pourquoi j'insiste : le discernement est important dans le processus synodal. »
